

pourtant faite comme les autres actes antécédents et subséquents.

Pourtant 44 ans après, M. Dollier de Casson, supérieur à St-Sulpice, n'aurait pas pu ni le lire ni le distinguer, puisque sur cette même page il écrit la note suivante, en français ;

Je certifie qu'André Charly et Marie Dumeny ont été mariés le 9 nov. 1654 selon les rits et coutumes de l'Eglise, lequel mariage avait été omis d'écrire par feu le Rvd. père Pijart, le dit mariage fut fait en présence de Paul de Chomedey gouverneur, de M. Closse major, de Jacques Doré et de Jean Gervaise.

Fait à Villemarie ce 22 sept. 1698,
JEAN DOLLIER, curé et grand vicaire.

Les premières canadiennes n'attendaient pas de coiffer la Ste-Catherine pour entreprendre les luttes de la vie à deux. Jean Aubuchon s'était marié à Marguerite Sédilot le 19 sept. 1655 aux Trois-Rivières avec toute la solennité accoutumée. Le mariage fut déclaré nul parce que Marguerite n'avait pas encore 12 ans révolus, et qu'elle ne devait atteindre qu'au 4 avril de l'année suivante. Aussi leur mariage fut célébré de nouveau le 12 avril 1655.

Lambert Closse, major de Montréal, natif de St-Denis de Mogres, près de Trèves, France, se mariait le 12 août 1657, à Elizabeth Moyen.

Il n'a pas laissé de descendants masculins. Cécile, sa seule fille qui ait vécu, se maria en 1678 à Jac-